

<http://clg-rene-cassin-ouzouer-le-marche.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1845>

# NOTE AUX PARENTS D'ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES

- Restauration scolaire -



Publication date: jeudi 9 septembre 2021

---

Copyright © Collège René Cassin- Beauce La Romaine - Tous droits réservés

---

## NOTE AUX PARENTS D'ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES

---

*(merci de cliquer sur le titre dans la bannière jaune, au-dessus, pour afficher la totalité de l'article)*

Madame, Monsieur,

Le collège René Cassin propose aux familles demi-pensionnaires deux formules pour le règlement de la demi-pension :

- soit le montant dû, en totalité, dès réception de la facture trimestrielle de la demi-pension par chèque ou espèces à transmettre au service gestion du collège.
- [-] soit en plusieurs mensualités par prélèvement automatique (10 mensualités).

Chaque famille devra opter pour l'une des deux possibilités ; sachant qu'il n'est désormais plus possible de régler la demi-pension en plusieurs fois avec des encaissements différés.

Si vous êtes intéressé par le système du prélèvement automatique, veuillez remplir l'imprimé joint, ci-dessous, « mandat de prélèvement SEPA », le signer et joindre votre relevé d'identité bancaire.

Cette demande est à retourner remplie au : Collège René Cassin - Service Gestion - Mme Glatigny avant le 15/09/2021.

Cette demande est valable pour toute la scolarité de l'enfant au collège. Les familles peuvent sur simple demande écrite se retirer du dispositif.

Remplir une demande par enfant.

Les prélèvements seront effectués aux dates suivantes :

[-] pour le 1er trimestre : 47,60Euros le 07/10/21, le 08/11/2021, le 07/12/21 et le 07/01/22

[-] pour le second trimestre : 47,60Euros le 07/02/22, le 07/03/22 et le 07/04/22

[-] pour le troisième trimestre : 47,60Euros le 06/05/22, le 07/06/22 et le 07/07/22.

En cas de changement d'établissement bancaire, la famille doit prévenir aussitôt pour interrompre les prélèvements en cours.

Le prélèvement automatique est reconduit pour l'année 2021-2022 pour les familles qui avaient choisi ce mode de paiement l'année dernière.

Cordialement